

Garantir la qualité du projet dans le temps

Port Seine-Métropole Ouest : quelle assurance de qualité à long terme ? Pour garantir le suivi et la qualité du projet dans la durée, Ports de Paris imposera aux futures entreprises des principes concertés avec les parties prenantes du territoire tant pour l'aménagement que pour l'exploitation. Ces principes contraignants et engageants sont recueillis dans différents documents : le Cahier des Prescriptions Architecturales, Environnementales et Paysagères (CPAPE), le Mémo des grands principes d'exploitation et de la vie du port - deux outils spécifiques pour PSMO co-élaborés avec les participants à la concertation. HAROPA PORT impose également à ses amodiataires sur l'ensemble de ses ports en Ile de France d'adhérer à Charte d'Amélioration des Ports (CAP) dont l'UNICEM est partenaire.

Publié le 10 Septembre 2020

Un port certifié ISO 14001

Le projet PSMO (conception et travaux) est inscrit dans le processus de certification ISO 14001 (certification obtenue en 2013 et renouvelée tous les ans par un audit externe) afin de contrôler tout au long du projet l'engagement de l'excellence environnementale.

Le processus de la certification encadre toutes les étapes de l'élaboration d'un projet, de l'identification du site, en passant par l'obtention des autorisations préalables jusqu'à la conduite des travaux d'aménagement, puis la phase de l'exploitation.

CPAPE : le suivi des projets de constructions des futures entreprises

Le CPAPE est un document qui cadrera les futures constructions de HAROPA PORT et celles des entreprises qui s'installeront sur le port. Il a pour vocation de prolonger, au sein des parcelles d'activités, la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale mise en place par HAROPA PORT dans les espaces publics. Il propose trois types d'engagements :

- prescriptions architecturales : organisation de la parcelle, qualité architecturale, enseignes...
- prescriptions paysagères : végétalisation, espaces minéralisés...
- prescriptions environnementales : gestion des eaux pluviales, biodiversité, performance énergétique des bâtiments...

Un accompagnement de l'architecte conseil Ports de Paris dans l'élaboration des Permis de Construire avant dépôt avec notamment un travail d'intégration paysagère avec les entreprises sera proposé par HAROPA PORT.

Port
Seine-Métropole
Ouest



CAHIER DES PRESCRIPTIONS
ARCHITECTURALES, PAYSAGÈRES ET ENVIRONNEMENTALES

JUIN 2017



Document socle à l'issue des ateliers de concertation P4 à P6
RÉVISABLE

CPAPE, un document concerté, source HAROPA PORT

Mémo des grands principes d'exploitation et vie du port : des règles pour préserver le cadre de vie

Le Mémo des grands principes d'exploitation et de vie du port précise et encadre les modalités de fonctionnement des futures activités pour respecter l'environnement et le cadre de vie des riverains.

Il prévoit notamment :

- › Une présence in situ permanente de Ports de Paris via l'agence Seine Aval installée sur le site
- › Des horaires d'exploitation en lien avec la vie du territoire : en semaine de 7 heures à 20 heures.

Un port sécurisé :

- Gardiennage et vidéo protection 7/7 jours et 24/24h
- Dispositifs empêchant les implantations illicites : mobilier urbain, noues, modelés paysagers
- Vitesse limitée à 30 km/h
- Certaines voies faisant l'objet de contrôles d'accès
- Voies cyclables distinctes des flux routiers sur les principaux axes

Charte d'amélioration des ports (CAP) : un développement contrôlé

CAP est une démarche partenariale qui regroupe la direction territoriale de Paris, la Ville
URL of the page: <https://www.port-seine-metropole-ouest.fr/fr/garantir-la-qualite-du-projet-dans-le-temps>

de Paris, les acteurs du BTP et de la filière des produits valorisables en Ile-de-France. Cet outil a pour objectif d'améliorer l'acceptabilité des ports en réduisant les impacts. Elle repose sur un audit annuel des activités industrielles et des installations portuaires. CAP implique de :


- S'engager : chaque entreprise présente sur PSMO signe la charte, et s'engage à améliorer son intégration dans un calendrier défini.
- Mesurer : un prestataire unique et indépendant réalise un audit annuel de chaque installation.
- Progresser : à l'issue de l'audit annuel, les signataires s'engagent à mettre en place un plan d'actions.
- Communiquer : les élus locaux, les associations, les riverains sont informés des résultats des audits et des plans d'actions engagés, lors des instances de dialogue. Pour PSMO c'est au sein de l'instance permanente de concertation que seront partagés les résultats.

CAP est mise en œuvre sur les sites industriels (filères BTP et produits valorisables), avec la réalisation d'audits annuels, de suivis d'indicateurs et d'engagements sur des actions correctrices efficaces et de courts termes si besoin.



[Charte d'amélioration des ports](#) 

Port
Seine-Métropole
Ouest

 Cofinancé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe

 **MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **île de France**


**HAROPA
PORT**
Le Havre
Rouen
Paris

ISO 14001:2015
BUREAU VERITAS
Certification 